



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales

ISSN: 2768-275X

www.reriss.org

Numéro 03

**REVUE D'ETUDES ET DE RECHERCHES
INTERDISCIPLINAIRES EN
SCIENCES SOCIALES**



ISSN: 2788 - 275x

Juin 2021



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2788-275X

ORGANISATION

Directeur de publication

Monsieur BAHA-BI Youzan, Professeur Titulaire de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Directeurs de la rédaction

Monsieur TOH Alain, Maître de Conférences de Sociologie du Développement rural, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur DJE Bi Tchan Guillaume, Maître de Conférences de Psychologie génétique différentielle, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie rurale, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur SEHI Bi Tra Jamal, Maître-Assistant de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur BAH Mahier Jules Michel, Maître-Assistant de Sociologie du Politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Mademoiselle N'CHOT Apo Julie, Maître-Assistant de Sociologie de la Famille et de l'Education, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Madame KOUAME Solange, Maître-Assistant (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité Scientifique

Monsieur AKA Adou, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur AKA Kouamé, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ALLOU Kouamé René, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ASKA Kouadio, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ATTA Koffi Lazare, Directeur de recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BAH Henry, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2788-275X

Monsieur BANEGAS Richard, Professeur Titulaire (Institut d'Etudes Politiques, Paris, France)

Monsieur BIAKA Zasséli Ignace, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BOA Thiémélé Ramsès, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur CHAUVÉAU Jean Pierre, Directeur de Recherches (IRD, Montpellier, France)

Monsieur DAYORO Z. A. Kévin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DEDY Séri Faustin, Maître de Recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DOZON Jean Pierre, Directeur de Recherches (EHSS, Marseille, France)

Monsieur EZOUA C. Thierry A., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur GOGBE Téré, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur HAUHOUOT Célestin, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur IBO Guéhi Jonas, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua, Abidjan, RCI)

Madame KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONE Issiaka, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUADIO Guessan, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU N'Guessan F., Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUASSI N'goran F., Directeur de Recherches (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUDOU Opadou, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DA Paul, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DOUBA Boroba F., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2788-275X

Monsieur TRA Fulbert, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité de lecture

Monsieur ADJA Vanga Ferdinand, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Monsieur AGNISSAN Aubin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DIGBO Gogui Albert, Maître-Assistant (Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, RCI)

Monsieur KEI Mathias, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONIN Sévérin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU Ossei, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUDOU Landry Roland, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Madame LODUGNON-Kalou Evelyne (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NASSA Dabié Axel, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NKELZOK KOMTSINDI Valère, Professeur Titulaire (Université de Douala, Douala, Cameroun)

Monsieur OTEME Appolos Christophe, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur OUAKOUBO Gnabro, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Madame PIRON Florence, Professeur Titulaire (Université Laval, Montréal, Canada)

Monsieur YOMB Jacques, Maître de Conférences (Université de Douala, Douala, Cameroun)



SOMMAIRE

Préface

BAHA-BI Youzan

Le « planter-partager » dans l'accès à la terre dans la Sous-préfecture de Guibéroua (Centre-Ouest ivoirien) : dynamiques et enjeux en contexte de certification foncière rurale

LOGNON Franck Patrick & TOH Alain..... 1

Conflits fonciers liés au projet AVB : facteurs explicatifs et leurs traductions spatiales dans le département de Béoumi

SOUMAHORO Soualiho, KOUASSI N'Guessan Gilbert & GOGBE Téré 19

Mode de perception, stratégie marketing et comportement d'achat du consommateur chez des utilisateurs de smartphones à Abidjan

TOHOURI Arnold Oswald Ephrem Rock.....37

Représentations sociales de la convulsion fébrile chez les enfants de 0 à 5 ans et pratique de guérison : cas de la ville de Bonoua

KAMBO Kouablé Boris, EKOUN Ahou Epiphanie & SOGODOGO Ruth Affoussata..52

Protocole de gestion des déchets biomédicaux solides en externe : cas du CHU de Treichville.

KROU Hermann Assémien & KOFFI N'goran Justin.....56

Type de famille et comportements sexuels des adolescents ivoiriens

DIOP Aminata 84

Enjeux politiques et électoraux à l'épreuve de l'occupation et du maintien des populations sur les sites à risque d'inondations et d'éboulements de terrain dans la commune d'Attécoubé (Abidjan/Côte d'Ivoire)

SAVADOGO Boukary93

Impact de la dynamique des pratiques sociales sur la demande des certificats fonciers chez les populations d'Aniassué dans le département d'Abengourou (cote d'ivoire)

TANO Adou Joseph..... 106

L'institutionnalisation des communs sanguins : entre région citoyenne et région incivique : une analyse à partir du cas du CTNS de Treichville

DABE Honzalo Janine 121

Les déterminants de la consommation des médicaments de rue dans la commune d'Abobo / Abidjan (Côte d'Ivoire)

AKPOUET Kouakou Hermann 135



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2788-275X

La coutume comme référent des représentations relatives à l'adoption du certificat foncier chez les Abouré de Yaou

ADOUKO Diane Natacha épouse Kouadio.....146

Rapport de pouvoir et gestion des conflits a l'unité agroindustrielle l'IVOIRIENNE D'HEVEA (IDH) de Grand-Lahou

GRAH Kragbé Emmanuel.....156



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2788-275X

PREFACE

La Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales vient apporter une réponse à une multitude d'interrogations des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Homme et de la Société (UFR-SHS) d'une part, et des étudiants de Master et de Doctorat d'autre part. Quatre raisons fondamentales justifient a priori ces interrogations et cette naissance.

- La première est que toute Université ou institution d'enseignement supérieur ne vaut que par la puissance de ses recherches et des résultats de celles-ci. Les colloques, les Séminaires, les journées scientifiques, les symposiums, les tables rondes ou tout autre meeting d'intérêt scientifique, à caractère national et ou international, doivent y contribuer.
- La deuxième est que les résultats et/ou les produits des travaux de recherche doivent être publiés pour être connus dans le monde scientifique. Telle doit être la vision ou l'ambition de tout chercheur. Telle est aussi la mission de toute revue scientifique de qualité.
- La troisième est que la recherche supporte l'enseignement et en assure la qualité et la pérennité. La recherche assure la renommée de l'Université sur le plan international. Cela est d'autant plus vrai que le Professeur HAUHOOT Asseypo, ancien Président de l'Université de Cocody écrivait dans la préface de la première Edition 2000 de l'Annuaire de la Recherche ceci : « par sa dynamique holistique, la recherche apparaît comme le meilleur garant de l'avenir et de la solidarité qu'il n'est même pas exagéré de dire que toutes les autres activités tiennent d'elle leur légitimité. » La revue constitue indiscutablement en la matière le support idéal.
- La quatrième raison est que la promotion des Chercheurs et des Enseignants-Chercheurs, leur épanouissement scientifique, pédagogique et leurs profils de carrière dans les différents grades du CAMES passent inévitablement et nécessairement par les publications dans des revues de référence.

En rapport avec ces quatre raisons, il est à constater que depuis la fin des années 1980, l'éclatement de l'ancienne Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines en quatre UFR a consacré la disparition des Cahiers de la Faculté et des Annales de l'Université. L'UFR-SHS qui compte onze départements, dont six filières d'enseignement, trois Instituts et deux Centres de Recherche, ne dispose plus de revue à sa dimension. Il est bon de rappeler à juste titre que l'UFR-SHS est la plus grande de par ses effectifs d'étudiants (15 700), de Chercheurs et d'Enseignants-Chercheurs (500 environ) et de personnels administratifs et techniques « PAT » (100 environ).

S'il est vrai que chaque département fait l'effort de se doter d'une ou de deux revues caractérisées généralement par des parutions intermittentes ou irrégulières, à défaut



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2788-275X

de disparaître purement et simplement faute de moyen, il n'en demeure pas moins que cela est largement en deçà des attentes.

Il va sans dire que la plupart des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs s'adressent à des revues étrangères en Afrique, en Europe et/ou en Amérique pour publier leurs travaux avec des fortunes diverses (rejets d'articles, retard des publications et longues attentes etc.).

C'est donc pour résoudre un tant soit peu ces problèmes que les équipes de recherche, les Conseils de département et le Conseil d'UFR-SHS ont suggéré la création de deux revues scientifiques à l'UFR.

La première sera destinée aux publications des travaux de recherche en sciences sociales et humaines. La deuxième revue publiera, outre les résultats des recherches en sciences sociales, les communications des spécialistes d'autres disciplines scientifiques (sciences médicales, juridiques, économiques, agronomiques, etc.).

Cela devra résoudre ainsi les problèmes d'interdisciplinarité et pluridisciplinarité dans la mesure où les sciences sociales sont des sciences transversales au carrefour de toutes les disciplines.

Pour ce faire, la périodicité à terme est de deux parutions annuelles, c'est-à-dire une parution semestrielle pour chaque revue.

En ce qui concerne particulièrement la Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales (RERISS), l'on devra admettre des numéros spéciaux et des parutions exceptionnelles selon les intérêts et les enjeux du moment.

Il pourra, par exemple, s'agir des numéros spéciaux consacrés aux travaux d'étudiants (Doctorants et Masterants), des actes de colloques et séminaires, des études de projets d'intérêt scientifique avec des partenaires extérieurs, ainsi que de toute autre initiative pouvant aboutir à une mise en commun des travaux issus de plusieurs spécialités et sujets dans divers domaines de la recherche scientifique.

C'est l'exemple de ce tout premier numéro RERISS qui sera mis à la disposition du public en vue de bénéficier des critiques et observations de la communauté Scientifique pour une réelle amélioration.

Toutefois l'accent doit être mis (et ce serait l'idéal) sur les parutions thématiques semestrielles en rapport avec l'actualité du moment.

Si ce principe est acquis, l'on doit s'atteler à préserver ou à sauvegarder la pérennité de la revue et à assurer sa pleine promotion sur le long terme. Cette promotion et cette pérennisation doivent se faire grâce à la mobilisation et la détermination de l'ensemble des animateurs de la revue tous les grades universitaires confondus.

L'on doit ensuite s'atteler à régler la fameuse question de financement qui bloque généralement tout projet de cette nature. En effet la pérennisation et le rayonnement d'une revue de référence dépendent aussi et surtout de ses moyens financiers. Pour éviter une existence éphémère à la RERISS, il est souhaitable que les responsables de



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2788-275X

la Revue fassent d'abord un minimum de sacrifice par des cotisations à un montant supportable. Ensuite, tous les responsables et animateurs doivent souscrire à un abonnement obligatoire, ce qui signifie : à chacun son exemplaire (à un coût qui sera fixé d'un commun accord). Enfin, tous les auteurs sans exception, désireux de publier doivent contribuer à une hauteur financièrement supportable aux frais d'édition de leurs travaux.

Telles sont les suggestions susceptibles d'aider les animateurs de cette revue à assurer un minimum de garantie pour sa survie.

Par notre volonté commune et notre détermination, ce projet peut devenir une réalité pour le bonheur des initiateurs, en particulier des Chercheurs et Enseignants-chercheurs de l'UFR.

Pour terminer, je tiens à remercier tous ceux qui œuvrent inlassablement chaque jour de façon désintéressée afin que ce qui était naguère un rêve devienne une réalité. Il s'agit en premier lieu de tous les membres du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales, qui constituent plus qu'une équipe de recherche, un esprit à nul autre pareil.

Il s'agit ensuite de tous les Chercheurs et Enseignants-chercheurs, membres des différents comités (Comité scientifique, Comité de lecture, Comité de rédaction, etc.).

Il s'agit encore de la Direction des Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI).

Il s'agit enfin des membres fondateurs de la RERISS, garants moraux et scientifiques de la survie de cette œuvre commune.

Merci à vous tous.

Vive la recherche à l'UFR-SHS et longue vie à la revue RERISS.

Professeur BAHA-BI Youzan
Directeur de Publication RERISS



L'institutionnalisation des communs sanguins : entre région citoyenne et région incivique : une analyse à partir du cas du CTNS de Treichville

DABE Honzalo Janine, dabehonzalojanine@gmail.com

Doctorante en sociologie

Université Félix Houphouët Boigny de Cocody Abidjan (Côte d'Ivoire)

Résumé

Le présent article analyse les facteurs explicatifs du basculement des acteurs fidélisés au don de sang de la région citoyenne à la région incivique. Spécifiquement, Il identifie les pesanteurs sociales limitant le dévouement de l'individu à la collectivité.

En effet, le don de sang est perçu au CNTS-Treichville comme une volonté d'institutionnalisation des communs sanguins entre autres légitimé par l'idéologie de la solidarité. Ainsi sa décroissance chez les donateurs bénévoles rend compte d'un malaise social qui n'est pas sans incidence sur la vie des patients en quête de produits sanguins.

C'est pourquoi dans une posture inductive, cette étude mobilise la recherche documentaire et les entretiens semi- directifs pour questionner la désinstitutionnalisation des communs sanguins. Il en résulte d'une part, que la faiblesse de l'offre de rémunération et d'autre part, la perception d'une sous valorisation chez les donateurs bénévoles de sang sont des facteurs explicatifs de la désinstitutionnalisation des communs sanguins au CNTS de Treichville.

Mots-clés : don de sang, région citoyenne, région incivique, communs sanguins, CNTS-Treichville.

Abstract

This article analyzes the explanatory factors for the shift of actors loyal to blood donation from the citizen region to the uncivil region. Specifically, He identifies social constraints limiting the dedication of the individual to the community.

Indeed, the donation of blood is perceived at the CNTS-Treichville as a desire to institutionalize blood pools, among other things legitimized by the ideology of solidarity. Thus, its decline among voluntary donors reflects a social malaise that is not without impact on the lives of patients in search of blood products.

This is why in an inductive posture, this study mobilizes documentary research and semi-structured interviews to question the deinstitutionalization of blood pools. The result is, on the one hand, that the low level of remuneration and, on the other hand, the perception of undervaluation among voluntary blood donors are factors explaining the deinstitutionalization of blood pools at the CNTS in Treichville

Keywords: blood donation, citizen region, uncivil region, blood pools, CNTS-Treichville



INTRODUCTION

L'activité de don de sang est légitimée par l'idéologie de la solidarité nationale et sa construction comme une forme d'expression de la citoyenneté. Ainsi, sa décroissance chez les donateurs bénévoles du CNTS-Treichville rend compte d'un malaise social qui n'est pas sans incidence sur le projet de construction de la nation ivoirienne. En effet, durant ces dernières années, précisément depuis 2005, les centres de transfusion sanguine de Côte d'Ivoire connaissent une décroissance dans l'offre d'approvisionnement en ressources sanguines auparavant assurée par les donateurs réguliers. En effet, au niveau de l'évolution des stocks l'on est passé d'une réserve en sang total estimée à 8 000 poches en 2005 à zéro poche disponible en 2015. En outre, entre 2013 et 2015, on observe une baisse des prélèvements sanguins comparativement à la demande en ressources sanguines qui, elle, augmente inexorablement. Ainsi, en 2013, 160 000 ressources sanguines ont été cédées pour seulement 140 000 poches de sangs prélevées. En 2014, ce sont également 140 000 poches de sang qui ont été prélevées tandis que plus de 180 000 produits ont été cédés. En 2015, 155 534 poches de sang ont été prélevées pour 188 978 ressources sanguines cédées. Cette situation de pénurie de sang ou de ressources sanguines l'est davantage au CNTS-Treichville. Dans cet espace considéré comme le siège du système transfusionnel ivoirien, les statistiques de l'année 2015 indiquent que les dons de sang ont connu une forte décroissance dans la mesure où de 5 391 prélèvements effectués en février, l'on est passé à 2 923 prélèvements en décembre de la même année, marquant ainsi un faible engouement chez les donateurs réguliers dans leurs pratiques de dons de sang¹.

Partant de ces constats empiriques, le problème empirique se formule comme suit : une décroissance du don de sang de la part des donateurs de sang bénévole fidélisé au CNTS-Treichville malgré l'importance de cette action sociale dans la promotion de la citoyenneté active. A partir de ce problème empirique, nous nous fondons sur la sociologie des communs en vue de construire notre problème sociologique. En effet, selon David et Le Dévédec (2016), les communs ne sont pas réductibles à des biens communs, des choses ou des ressources :

« Certes, les communs impliquent des ressources physiques ou intangibles de toutes sortes. Mais ils consistent, plus exactement, en la combinaison d'une communauté déterminée et d'un ensemble de pratiques, valeurs et normes sociales mises en œuvre pour gérer une ressource. Autrement dit, un commun, c'est : une ressource + une

¹ Selon le CNTS (2016), 58,6 % des dons de sangs proviennent des donateurs réguliers et 41,4 % des nouveaux donateurs ou donateurs occasionnels. Ces statistiques montrent clairement que les donateurs réguliers constituent la principale source d'approvisionnement du CNTS en ressources sanguines.



communauté + un ensemble de règles sociales » (Bollier, 2014, p. 27 cité par David et Le Dévédec, 2016)).

Pour ces auteurs, les analyses des communs montrent d'autres possibilités de gestion des ressources communes. Dans ce prolongement, l'un des points importants des communs est effectivement la gestion communautaire d'une ressource. Ainsi, le problème sociologique qui découle de cette approche s'articule autour des communs sanguins et est formulé en ces termes :

Une désinstitutionnalisation des communs sanguins chez les acteurs sociaux fidélisés au don de ressources sanguines au CNTS-Treichville, nonobstant l'importance de ces communs sanguins dans la promotion de la citoyenneté active.

La question de recherche traitée à travers ce texte interroge donc les facteurs explicatifs de la désinstitutionnalisation des communs sanguins chez les acteurs sociaux fidélisés au don de ressources sanguines au CNTS-Treichville. En d'autres termes, il s'agit d'analyser les facteurs sociaux explicatifs du basculement des acteurs sociaux fidélisés au don de ressources sanguines de la région citoyenne à une région incivique. Le présent texte, après avoir décrit les perceptions et les enjeux de l'activité de don de sang, met en saillance d'une part la faiblesse de l'offre de rémunération et d'autre part la perception d'une sous-valorisation comme facteurs explicatifs de la désinstitutionnalisation des communs sanguins chez les acteurs sociaux fidélisés au don de ressources sanguines au CNTS-Treichville.

I- METHODOLOGIE

Dans le cadre de la présente étude, le cadre méthodologique est composé d'abord de la délimitation du champ d'étude, des procédures de recherche des données, du champ d'observation, de la méthode d'analyses des données, de l'exploitation des données recueillies et des conditions sociales de l'enquête. Dans le cadre de cette recherche, la délimitation du champ de l'étude s'est faite à deux (2) niveaux : un niveau géographique relatif à l'espace géophysique et un niveau sociologique relatif aux caractéristiques sociologiques de la population à prendre en compte dans l'étude.

La nécessité de réaliser la présente recherche nous amène à préciser notre champ géographique. Cette étude s'est déroulée au CTS-Treichville situé dans la commune dans la commune éponyme. Le choix de ce site s'est effectué en considération du fait qu'il constitue le centre de transfusion sanguine ou s'effectuent le plus grand nombre de prélèvements. En effet, selon le Rapport d'activité de l'année 2016 du CNTS, le CTS-Treichville se présente comme le plus important centre de transfusion de la Côte d'Ivoire avec le prélèvement de plus de 50 000 poches de sang contre 15 000 pour l'ATS de Bouaké (2^{ème} dans le classement). En tant que premier centre de transfusion sanguine du pays (par l'importance des prélèvements effectués) cet espace présente donc un intérêt pour notre étude. Ensuite, elle met en saillance d'une part la faiblesse de l'offre de rémunération et d'autre part la perception d'une sous-valorisation comme



facteurs explicatifs de la désinstitutionnalisation des communs sanguins chez les acteurs sociaux fidélisés au don de ressources sanguines au CNTS-Treichville.

Le premier groupe d'acteurs auxquels nous nous sommes intéressés dans le cadre de notre recherche comprend les donneurs réguliers. Notre étude portant principalement sur l'activité de don de sang, il nous est apparu logique et indispensable de les observer dans un premier temps puis de les interroger par la suite. Les investigations menées auprès de cette catégorie sociale nous a permis de recueillir le témoignage de leur vécu quotidien et de leur perception sur le phénomène à l'étude. En outre, nous nous sommes intéressés aux responsables du CTS-Treichville. Le statut de ces acteurs et leur participation quotidienne à la gestion du CTS-Treichville ont été les raisons principales qui ont motivées leur intégration au sein des populations à l'étude. Somme toute, le choix des acteurs identifiés ci-dessus a été d'un grand apport pour notre recherche car les informations recueillies auprès de ces catégories d'acteurs ont permis de saisir les articulations significatives du problème à l'étude.

Quant à l'échantillonnage qualitatif, il s'est opéré en vertu de la technique d'échantillonnage par choix raisonné. Ainsi, en utilisant cette technique d'échantillonnage nous avons pu réaliser, au total, 04 interviews dont :

- 02 représentants de l'UNADB-CI ;
- 02 responsables du CTS-Treichville.

II- RESULTATS ET DISCUSSION

II.1. La manifestation de la citoyenneté comme le miroir d'un besoin de reconnaissance sociale

La pratique du don de sang au CNTS-Treichville est un acte chargé de sens pour les donneurs réguliers. Ces acteurs, en effet, perçoivent le sang comme un don particulier, celui de la vie. Aussi, faut-il ajouter que les donneurs réguliers construisent leurs actions de don comme une manifestation de leur citoyenneté nationale, donc du témoignage de leur appartenance à une région citoyenne.

« Nous les donneurs de sang, nous sommes des véritables patriotes. C'est ça aimer son pays. Aimer son pays ce n'est pas seulement mettre sur soi le drapeau orange-blanc-vert. Etre un patriote et un bon citoyen c'est aider son pays à avancer. Et moi je pense qu'en donnant de leur sang, les donneurs réguliers aident la Côte d'Ivoire à s'auto suffire en produits sanguins. En tant que citoyen, notre devoir est d'aider l'Etat dans sa politique de d'approvisionnement des populations en produits sanguins de qualité. Et je pense que nous remplissons parfaitement notre mission. Nous sauvons des vies. Et si on était dans d'autres pays peut-être même qu'on nous aurait décorés »



Par ces affirmations, on se rend aisément compte du rôle politique que les donneurs confèrent aux dons réguliers de leur sang. Selon Cunéo (2001), le don de sang, en tant qu'acte bénévole, anonyme et doté d'une valeur sociale positive, est souvent perçu par les individus comme une pratique citoyenne. Cette perception du don est essentiellement liée à l'organisation et la promotion du don de sang durant la période de l'après-guerre : contribuant à l'effort de reconstruction nationale, le don de sang évoquait alors la solidarité entre citoyens (Lefrère et Rouger, 2006).

Duboz (2010 a) rappelle que le don caractérisé par l'anonymat met en place une parenté fictive, une alliance entre inconnus, sanctionnée par le sang. Ceci permettrait de témoigner de l'appartenance à la société civile, surtout pour ceux qui n'ont pas (ou pas encore) la pleine citoyenneté. Par le geste du don, l'immigré musulman espère changer les préjugés islamophobes de la population locale et accéder, en même temps, à l'acquisition d'une citoyenneté. Il s'agit, en quelque sorte, d'une intégration également symbolique, à travers une forme d'altruisme (Duboz, 2010 b).

Ainsi, par la pratique du don de sang, les donneurs réguliers du CTS-Treichville espèrent montrer leur attachement à l'Etat (dans la mesure où le CTS-Treichville est une structure d'Etat et l'activité qu'elle mène est une mission régaliennne).

II.1.2. Le don de sang comme don de la vie

Les pratiques discursives des donneurs de sang laissent entrevoir que le don de sang est perçu comme un « don suprême », celui de la vie. Cette perception du don de sang comme « don de la vie » se construit naturellement – et dans un premier temps – autour des vertus médicales et curatives du sang. C'est ce qui ressort des propos de N.G. quand il soutient que :

« Le sang c'est la vie. Donc celui qui donne son sang c'est comme s'il donnait la vie. Le sang lui-même vit. Les médecins disent que le sang respire donc il donne la vie remarque que lorsque tu tombes malade, l'un des premiers examens qu'on te demande c'est un examen sanguin. Tout se trouve dans le sang. C'est le sang qui circule partout dans le corps et qui apporte aux différents organes tous les nutriments dont ils ont besoin. Dans la Bible même qu'est-ce qu'on dit ? On dit que Jésus a donné son sang afin que tous soient sauvés. Et chaque dimanche on fait quoi ? On boit le sang du Christ pour le pardon de nos péchés, pour avoir une nouvelle vie »

En plus de la référence aux vertus curatives du sang, les donneurs mentionnent le caractère insubstituable du sang pour les opérations de transfusions. Cela est perceptible dans les propos de O.O. qui affirme que :

« Jusqu'à présent on n'a pas encore trouvé un moyen de remplacer le sang. Du coup, le sang humain devient quelque chose de précieux. Tu peux être riche, avoir toutes les maisons du monde, mais si tu tombes malade ou si tu fais un accident et qu'il n'y a pas de poches de sang pour toi, tu vas mourir. C'est vrai qu'il existe des



médicaments comme le Renferon mais ils ne peuvent pas remplacer le sang. Le sang humain est unique »

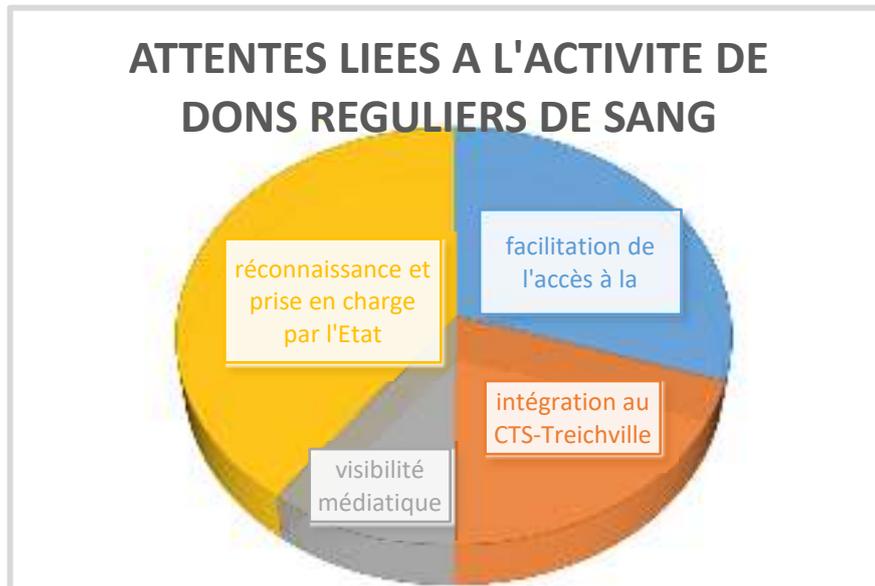
Eu égard ces verbatim, on peut dire que le sang possède une importante valeur pour les acteurs interrogés. Du coup, le don de ce sang devient lui-même un acte de valeur aux yeux des donateurs. A ce titre, Titmuss (1997) considérait le don de sang comme le plus beau symbole du don aux étrangers, un don qui irriguait, en un sens, le tissu social. En ce qu'il se rapproche de la plus ancienne et plus communément partagée idée du don - le don de vie - le don de sang est la manifestation la plus symboliquement complexe des dons modernes. En effet, le don de sang est également un don de soi, qui implique beaucoup plus qu'un don de temps, eu égard à la chose donnée. Cette chose donnée, le sang, apparaît comme un élément surdéterminé historiquement et symboliquement.

Godbout (2000), quant à lui, rappelle le concept de *hau* évoqué par Mauss dans son *Essai sur le don* pour rappeler que le cadeau offert garde en lui quelque chose du donateur : « Présenter quelque chose à quelqu'un, c'est présenter quelque chose de soi. » Fluide du corps, symbole de la vie, il n'est pas difficile d'imaginer que le sang qui circule puisse être perçu comme porteur de l'identité du donneur. Partant, les donateurs - en pratiquant le don de sang - sont non seulement persuadés d'accomplir un acte extraordinaire qui ne doit pas rester vain, mais en plus ils construisent l'acte de don comme une œuvre véritablement citoyenne.

II.1.3. Besoin de reconnaissance sociale

Le « mercantilisme », l'intérêt individuel et la « matérielle utilité » ont toujours été les moteurs de l'action dans nos sociétés. De ce point de vue, on pourrait s'interroger sur les enjeux que sous-tendraient les pratiques de dons chez les donateurs réguliers de sang au CNTS-Treichville. Les données recueillies sur le terrain (voir figure 5) démontrent qu'en termes d'attentes, les donateurs espèrent : à 40% une reconnaissance et prise en charge par l'Etat ; à 30% facilitation d'accès à la fonction publique ; à 10% visibilité médiatique ; à 20% intégration au CNTS-Treichville.

Figure 1: Répartition des donneurs selon leurs attentes



Source : notre étude 2017.

Tenant compte des caractéristiques sociodémographiques des donneurs réguliers ainsi que de leurs perceptions (évoquées plus haut), on peut comprendre l'action de don de sang comme une demande de reconnaissance sociale adressée aussi bien à l'Etat qu'à l'ensemble de la société ivoirienne. On perçoit, en effet, ce besoin dans les propos

« L'un de nos combats c'est de militer pour que les membres de l'UNDSCI soient reconnus et estimés à leur juste valeur. Comme je le disais, nous devons normalement être reconnus pour service rendu à la Nation. Il y a certains au niveau de l'association qui pratiquent le don de sang depuis maintenant dix ans. Cela fait donc des années qu'ils sauvent des vies humaines. Donc ils ont besoin d'être reconnus. »

Comme nous l'avons vu plus haut, le don de sang est un acte doté d'une valeur sociale positive et perçu comme une action citoyenne. Or, d'un point de vue descriptif, la citoyenneté implique la reconnaissance des droits et devoirs de l'individu, doublée de sa participation active aux activités de la société. Il est associé et identifié à la communauté étatique. La citoyenneté implique aussi, et surtout, l'égalité de traitement entre citoyens.

Les donneurs réguliers manifestent également le désir que soit rendu visible ce qu'ils font pour l'intérêt commun afin que soient définies de nouvelles formes de reconnaissance qui valorisent mieux les donneurs de sang. De plus, à l'heure de la démocratie sanitaire et du partage des décisions publiques, les donneurs sont fondés



à vouloir plus de transparence pour savoir à qui et pourquoi ils donnent. Cela se perçoit à travers le discours de G.N. qui affirme que :

« Souvent il y a des incompréhensions entre nous et le CNTS. Le problème réside dans le fait qu'ils ne nous font pas le point des différentes campagnes de dons. C'est important pour nous de savoir ce qui a été fait. Nous sommes des acteurs importants dans le processus de transfusion sanguine en Côte d'Ivoire en Général et au CNTS de Treichville en particulier donc ce n'est pas normal qu'on ne nous informe pas sur certains évènements »

La notion de reconnaissance sociale correspond à « un processus d'identification où chaque membre du groupe pose un regard sur l'autre membre. Il s'agit d'un système d'interactions, d'échanges qui impliquent l'intériorisation ou l'assimilation de normes, de modèles, de valeurs à partir de sa propre histoire, de son milieu familial et de sa trajectoire personnelle et professionnelle (Lesne et Minvielle, 1990). Elle s'enracine donc dans l'histoire personnelle, l'éducation et le vécu de l'individu. En somme, les donneurs – connaissant la valeur sociale du sang – revendiquent une reconnaissance de la CNTS-Treichville et plus globalement de l'Etat de Côte d'Ivoire.

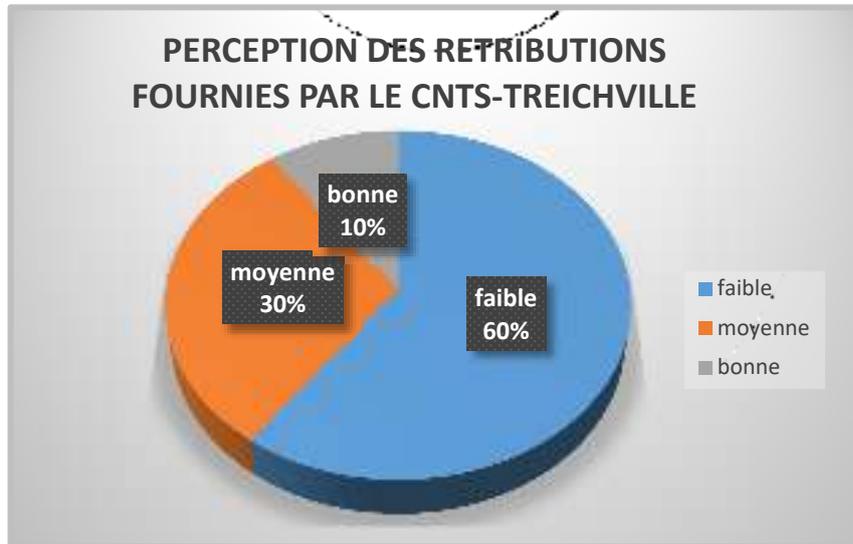
II.2. Le désenchantement des donneurs réguliers comme ressource idéologique de leur retour à une région incivique

Le désenchantement des donneurs réguliers de sang et leur retour à une région incivique est une réalité. C'est d'ailleurs le problème de base qui fonde la réalisation de cette étude. Ce retour est lié, d'une part à la faiblesse de l'offre de rémunération qui induit, en elle-même, la perception d'une sous-valorisation des donneurs par le CNTS-Treichville.

II.2.1. Faiblesse de l'offre de rémunération et démotivation

La faiblesse de la rémunération mise à disposition des donneurs par le CNTS-Treichville est indexée comme la principale cause de la démotivation de ces derniers. D'ailleurs, les donneurs jugent « faible » la politique de rétribution de CNTS-Treichville (figure 6).

Figure 2: Répartition des donneurs selon la perception de la rétribution fournie par le CNTS-Treichville.



Source : notre étude 2017.

Par les propos de N.G. on se rend compte aisément de la faiblesse des ressources attribuées aux donneurs réguliers réunis au sein de l'ANADB-CI par le CNTS-Treichville. En effet, N.G. affirme que :

« Nous ne recevons rien d'autre que ce local-là qui nous sert de bureau du centre national de transfusion sanguine. Toute activité humaine nécessite des moyens ; que ce soit matériels ou financiers on en a besoin. Tout ce que vous voyez ici nous appartient. Si on n'a pas des moyens pour faire des courriers pour aller donner à toutes les structures où il y a des regroupements de personnes, comment je vais faire, pour le faire ? Si ce n'est pas peut-être pour aller dans un cyber café pour faire mon traitement de textes, faire les impressions pour aller les distribuer... donc nous, c'est ce que nous faisons. »

D.S., responsable au CNTS-Treichville que nous avons interrogé, confirme ces propos. En effet, ce dernier affirme que :

« Nous n'avons pas de fonds à allouer à une association qui est légalement constituée et qui doit rechercher aussi des fonds pour son fonctionnement. Maintenant, peut-être de temps en temps, s'il y a un besoin ponctuel et que le centre de transfusion peut les aider, il peut le faire. Mais en tant que structure étatique, on n'a pas d'argent à déboursier pour les soutenir dans ces actions. On peut les aider autrement ; par exemples par des gadgets, par des dépliants, par des tee-shirts... voilà. S'ils veulent mener des actions sur le terrain, on peut leur donner ces éléments là pour mener ces actions. Mais, en tant que structure étatique, on ne peut pas déboursier de l'argent pour appuyer une association qui est une organisation privée. Et c'est la loi même qui le dit »



L'analyse des pratiques discursives développées par les responsables du CNTS-Treichville laisse entrevoir le recours systématique aux dispositions légales pour justifier la faiblesse des moyens financiers et matériels accordés aux donneurs.

Cela apparaît comme tout à fait normal dans la mesure où selon Ndri (2017), les professionnels de la chaîne transfusionnelle, happés par la nécessité fonctionnelle des États modernes, ne sont dirigés que par les lois. Le code civil/pénal ou les règlements intérieurs deviennent les boussoles essentielles de l'agir individuel et collectif. D'où le primat accordé au droit positif, au principisme et au déontologisme. Même, l'éthnicité des codes de déontologie et de l'éthique médicale est, dans une relative proportion, subordonnée aux exigences du droit positif. Par exemple, pour améliorer la qualité de l'environnement social et humain de la chaîne transfusionnelle ivoirienne, les acteurs se sont limités à une précision des responsabilités juridiques. En témoigne la loi ivoirienne 93-672 du 09 août 1993 qui, dit-on, vise à protéger le donneur et le receveur de sang et à lutter contre les abus et toute forme de trafic. D'une manière générale, l'homme moderne, « fondu dans la masse, semble préférer se laisser conduire par l'État (les lois) et par la science, en qui il a déposé toute sa confiance ». Dans ce contexte où l'agir est inspiré par la règle de droit, le bien devient synonyme du permis et le mal renvoie à ce qui est interdit par la loi. Il est alors difficile d'envisager une initiative éthique personnelle ou collective qui serait suscitée par un sentiment de bienfaisance ou de compassion autre que celui régenté par la normativité juridique. Or, pour que la perception juridique s'oriente vers une dimension éthique véritable, il est nécessaire que l'intentionnalité qui sous-tend l'agir des acteurs inspire l'acceptation d'une extension de la responsabilité juridique au champ de l'éthique, espace infini des libertés.

Or, quoi qu'officiallement le sang ne soit pas vendu en Côte d'Ivoire, il existe des coûts de cession (voir illustration 2).

Illustration 1: Grille tarifaire des ressources sanguines en Côte d'Ivoire

MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA
CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

LES NOUVEAUX TARIFS DE CESSI0N DES P0CHES DE SANG AUX ETABLISSEMENTS SANITAIRES PUBLICS

PRESTATIONS	ANCIENS TARIFS	NOUVEAUX TARIFS		
CESSI0N DES P0CHES DE SANG	REN - HOPITAUX CONFESSIONNELS - H.M.A HOPITAL DE LA POLICE			
	UNITE ADULTE	2 000 F	UNITE ADULTE	5 500 F
	UNITE PEDIATRIQUE	4 000 F	UNITE PEDIATRIQUE	3 000 F
	CHR - HOPITAL GENERAL FORMATION SANITAIRE		CHR - HOPITAL GENERAL FORMATION SANITAIRE	
	UNITE ADULTE	3 000 F	UNITE ADULTE	2 000 F
	UNITE PEDIATRIQUE	7 000 F	UNITE PEDIATRIQUE	1 000 F

LE DIRECTEUR
Dr. KONATE Sidiou

CENTRE - B.P. 1854 - BOULEVARD DE LA PAIX - TEL. 27 20 20 20 - FAX. 27 20 20 20

Source : N'dri (op cit).

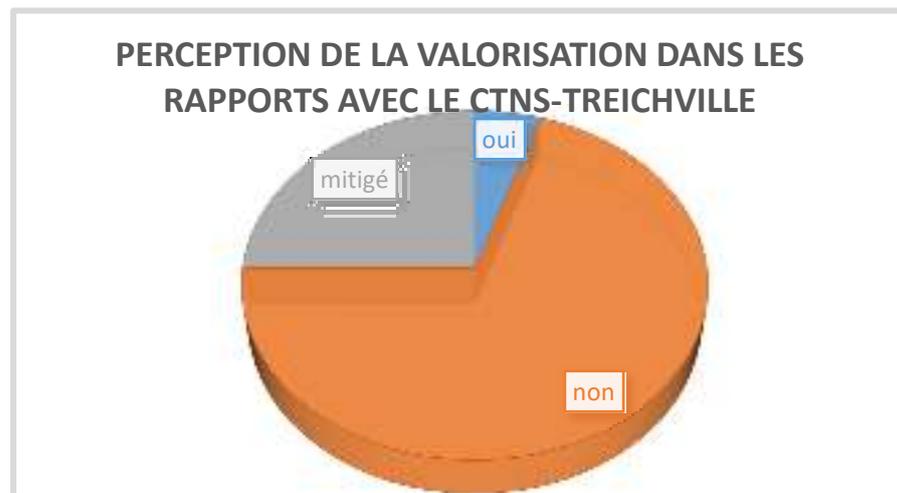
Cette « commercialisation » des produits du corps humain et de ses dérivés apparaît ainsi comme contraire à l'idée même du don de sang. Cette incompréhension freine l'élan des donateurs. De plus, la politique des coûts de cession engendre le trafic du sang. Des témoignages font état des ventes parallèles de poches de sang par des infirmiers. En effet, les poches de sang non transfusées, pour cause de décès des patients, sont gardées par devers certains agents qui les proposent aux nouveaux malades. On assiste, aussi, à deux autres pratiques. La première est l'existence des

coûts de cession exorbitants et fantaisistes dans plusieurs structures sanitaires privées. La seconde concerne la flambée des prix des poches de sang en cas de pénuries réelles, supposées/simulées. Ainsi, l'idée selon laquelle le rejet de la solution marchande a pour origine une certaine manière socialement admise de considérer le sang comme un objet non marchand (Brisset, 2016) est totalement remise en cause

II.2.2. Perception d'une sous-valorisation et retour à une région incivique

Le retour à une région incivique des acteurs sociaux fidélisés au don de ressources sanguines se traduit par l'apparition d'un manque de dévouement à la collectivité relativement au besoin d'approvisionnement en produits sanguins. A la question de savoir s'ils percevaient la collaboration avec le CNTS-Treichville comme valorisante, seuls 5% des donneurs ont répondu « oui », les autres ayant répondu « non » (70%) et affichés une réponse mitigée (25%).

Figure 3: Répartition des donneurs selon la perception des rapports avec le CNTS-Treichville



Source : notre étude, 2017.

A ce sujet, le propos de N.G. est évocateur. En effet ce dernier affirme que :

« Très honnêtement, il n'y a qu'une seule structure qui prélève le sang, le traite et le met à la disposition des malades, c'est le centre National de Transfusion Sanguine. Et ce monopole-là fait qu'il est difficile d'apprécier la suffisance des moyens ou de la politique... bien... Mais ce que je peux dire, moi personnellement, j'ai commencé à militer dans le don de sang depuis 1993, je suis à plus de 90 dons de sang. Et si c'est par expérience, je peux vous dire ce que je sais. Au centre national de transfusion sanguine, certes, des politiques existent. Mais une politique de fidélisation à proprement parler de donneurs de sang, je ne l'ai pas encore rencontré ; en ce sens que le centre s'élargit, s'agrandit, se multiplie, en faisant des antennes de relais, mais



ça reste inefficace. Quand il y a des situations troubles où on dit le sang manque c'est là le directeur ou bien... euh... en tout cas les personnes indiquées passent à la télé ou certains médias pour sonner l'alerte. Mais tel que c'est fait, c'est vraiment difficile... euh... ce n'est pas une action suivie, continue dans les médias que je vois. Donc pour moi, la politique de fidélisation de donneurs de sang du CNTS là, elle ne transparait pas encore. Il faudrait que ce soit beaucoup plus développée ou accentuée pour qu'on voie. »

La nouvelle frontière de la marchandisation de l'être humain se trouve dans le fait que le marché a passé la « frontière de la peau », au sens où, précisément, ce dont il est débattu aujourd'hui ne concerne plus la marchandisation de l'individu dans son ensemble, comme c'est le cas du salariat ou de la prostitution, mais de ses parties : son sang, ses organes, ses gamètes, sa capacité reproductive, ses cellules ou encore ses caractéristiques génétiques. La marchandisation de l'être humain et de la personne pose le problème de la création de nouvelles ressources sociales et de leur transformation en ressources susceptibles d'être échangées selon les modalités propres à une coordination marchande, c'est-à-dire par l'intermédiaire des informations véhiculées par les prix relatifs et grâce à un comportement concurrentiel où la rivalité pour les ressources rares passe par différents types d'enchères (Steiner, 2013).

En somme, la situation qui prévaut dans le contexte à l'étude met en jeu des acteurs différenciés aux logiques contradictoires. D'une part, les donneurs de sang donnant une forte valeur sociale au sang et à l'activité de don de sang face à un organisme de transmission de sang (le CNTS-Treichville) qui, lui, refuse de voir le sang comme une marchandise.

CONCLUSION

Notre étude a porté sur la désinstitutionnalisation des communs sanguins chez les acteurs sociaux fidélisés au don de ressources sanguines au CNTS-Treichville. L'objectif général de cette étude était d'analyser les facteurs explicatifs de cette désinstitutionnalisation des communs sanguins. Les outils de collecte de données tels que le guide d'entretiens et la grille d'observation ont permis d'avoir des informations en lien avec la désinstitutionnalisation des communs sanguins chez les acteurs sociaux fidélisés au don de ressources sanguines au CNTS-Treichville. L'analyse des données recueillies montrent que les donneurs réguliers réunis au sein de l'association des donneurs de sang bénévoles considèrent le sang et l'acte de don comme un élément et une action chargée d'une forte valeur sociale. Cependant, leurs perceptions du sang et de l'activité de don de sang ne sont pas rémunérées à leurs justes valeurs selon eux car tandis qu'ils espèrent s'insérer professionnellement en participant au don de sang, ces derniers ne reçoivent que des rétributions perçues comme minimales par rapport au don de sang qui s'apparente à un don de la vie. Vu le rôle que jouent les donneurs réguliers



dans le dispositif d'approvisionnement du CNTS-Treichville en ressources sanguines, il importe que les pouvoirs publics ainsi que les autorités sanitaires prennent des mesures afin d'atténuer le sentiment de dévalorisation sociale que ceux-ci ressentent. Ces mesures peuvent se traduire par la mise en place de dispositifs d'insertion professionnelle. L'Etat pourrait également revoir les dispositions législatives afin de permettre aux responsables des CTS de venir en aide aux associations de donateurs de sang.

BIBLIOGRAPHIE

Bazin, C. et Malet, J. (2007), *Donner son sang en France*, Paris : EFS-CERFI.

Bernard, J. (1983), *Le Sang et l'histoire*, Paris : Buchet-Chastel.

Bigot, R. (2007), *Les français et le don de sang*, Collection des rapports n°247, Rapport du CREDOC réalisé à la demande de l'Etablissement Français du Sang (EFS).

Brijnath, B. (2012), « Je ne sais pas comment faire » : évaluation des connaissances des immigrants africains établis en Australie au sujet du don de sang, in J. Charbonneau et A. Tran (dirs.), *Les enjeux du don de sang dans le monde. Entre altruisme et solidarités, universalisme et gestion des risques*, Rennes : Presses de l'EHESP, pp.131-146.

Brisset, N. (2016), « Un marché sans marchandise ? Répugnance et matching market », *Revue d'économie politique*, Vol. 126, n°2, pp. 317-345.

CAM Le SANG (1994), « Un don sans contre-don », *Droits et Sociétés*, n°28, pp.583-606.

Charbonneau, J. et Tran, N. (2012), *Les enjeux du don de sang dans le monde. Entre altruisme et solidarités, universalisme et gestion des risques*, Rennes : Presses de l'EHESP.

Charbonneau J., Cloutier, M.-S., Quéniart, A., Tran N. (2010), *Le don de sang. Un geste social et culturel*, Laval : PUL.

Chauvin S. et Jounin, N. (2010), « L'observation directe », in Paugam Serge (dir), *L'enquête sociologique*, Paris, Quadridge/PUF, pp. 143-165.

CNTS Côte d'Ivoire (2016), *Rapport d'activité 2016*.

Copeman, J. (2012), « La protestation réincorporée : mutation des techniques de pression morale en Inde, in J. Charbonneau et A. Tran (dir), *Les enjeux du don de sang dans le monde. Entre altruisme et solidarités* », *universalisme et gestion des risques*, Rennes : Presses de l'EHESP, pp. 195-214.

Duboz, B. (2010 a), « Le Don de sang des populations étrangères et d'origine étrangère à Marseille », dans *Santé Publique*, n° 22, vol. 4 : 379-391.

Duboz, B. (2010 b), "Sociodemographic and attitudinal factors to blood donation in the urban population of Dakar, Senegal", dans *Transfusion*, n° 50, vol. 12: pp.2713-2720.